

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE.	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS.....	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale).....	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

9, Rue des Marronniers, A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

Rédacteur en Chef : FRÉDÉRIC COURNET

ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort

A Paris, chez MM. AUDUBERT et C^{ie}, 10, place de la Bourse

BUREAU DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 30 avril de vouloir bien le renouveler avant cette date s'ils ne veulent éprouver d'interruption dans l'envoi du journal.

Toute demande de changement d'adresse devra être accompagnée de l'envoi de 60 centimes en timbres-postes.

DEPÊCHES DE NUIT

Par télégraphie spéciale

LES JOURNAUX

Paris, 28 avril.

L'Événement annonce que l'un des secrétaires généraux de la préfecture du Rhône serait nommé préfet de l'Ariège; M. Desvies, préfet à Montauban, irait à Beauvais.

Le Parlement, parlant des abstentions électorales, dit qu'il n'y a qu'un seul remède à l'apathie des électeurs, c'est la rareté des scrutins. Il n'y a pas eu de désarroi, mais de la fatigue.

La République française discute la question du recrutement. Elle dit que les jeunes gens instruits feront de bons sous-officiers, beaucoup resteront à l'armée où ils recevront l'épaulette; tous auront une vocation s'ensuivra et éprouvera.

Le XIX^e Siècle dit que la responsabilité de la commission militaire du gouvernement et du Parlement est effrayante; désorganiser l'armée serait un crime.

Le Soleil, revenant sur les réformes municipales, dit que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif qui ont fait monter à trois milliards le budget général, et la dette flottante à la même somme, sont de mauvais tuteurs pour les communes.

Le Journal des Débats dit, au sujet de l'interpellation annoncée, que les interpellations doivent d'abord être sérieuses, parce qu'elles présentent des dangers aussi bien pour l'opposition que pour le ministère.

Le Pays dit que si justice n'est pas faite d'ici à la rentrée de la Chambre, un député de la droite demandera à M. Humbert, ministre de la justice, ce qu'il compte faire des députés Savary, à l'occasion de la faillite de la Banque de Lyon et de la Loire, et Lecomte, sur lequel courent des bruits de falsification sur les permis de circulation.

Les Débats préfèrent les questions qui offrent moins de solennités et de périls.

La Paix demande que les conseillers généraux de la Seine ne soient pas nommés en vertu de leur élection comme conseillers municipaux.

La Lanterne préfère le système de M. Gambetta à celui du général Billot pour le recrutement de l'armée, car s'il contient des privilèges, c'est pour les faibles et les pauvres.

La Lanterne approuve surtout la proposition Ballue demandant l'obligation pour tout officier d'avoir passé par l'armée active et porté les galons de sous-officier.

Le Gaulois critique le mode d'avancement dans les bureaux du personnel. Il faut, par de bons règlements, sous peine de périr, mettre fin au parasitisme, au favori-

tisme et rendre leurs droits au travail, au mérite et arrêter le pillage et le dévergondage.

Le Constitutionnel dit que l'on parle d'une enquête qui serait faite sur deux créanciers généraux qui auraient tenu, devant leur personnel, des propos hostiles au gouvernement, au lendemain de la publication de la lettre du prince Victor.

LA LOI SUR LE DIVORCE

Paris, 28 avril.

La question du divorce va se représenter à la Chambre, dès la reprise de la session.

On sait que M. de Marcère, dans un rapport, a conclu à l'adoption de la proposition de M. Alfred Naquet relative au rétablissement du divorce.

M. de Marcère défendra les conclusions de son rapport. Il sera appuyé par MM. Alfred Naquet et Léon Renauld.

On ne compte, jusqu'à présent, que deux orateurs pour parler contre: M. Amagat, de la Gauche, et M. Freppel, de la droite.

Divers journaux prévoient que la proposition du député de Vaulx sera réunie à la Chambre une majorité assez considérable.

On se rappelle que le principe du divorce n'a été repoussé, au cours de la précédente législature, qu'à une très faible majorité, et, grâce à l'intervention de M. Henri Brisson, actuellement président de la Chambre.

En raison des engagements formels qu'il a pris devant ses électeurs, M. Henri Brisson, retenu d'ailleurs au fauteuil de la présidence, n'interviendra pas dans la discussion.

LE SERVICE DE TROIS ANS

Paris, 28 avril

A L'OFFICIEL

L'Officiel publie la nomination de la commission pour la création de la mer intérieure en Afrique.

M. Barrère, représentant français de la commission du Danube, est nommé ministre plénipotentiaire de deuxième classe.

LE FOUROYANT

Après son lancement, à Toulon, le Fouroyant a été amarré en attendant que le vent d'ouest, qui soufflait avec beaucoup de violence, se fût calmé et lui permit d'entrer dans le port; mais la violence du vent ayant augmenté, les amarres se sont cassées, et le bâtiment allant à la dérive, s'est échoué sur la côte.

Des mesures immédiates ont été prises pour le renflouer.

CONSEILS CANTONNAUX

Nous avons déjà dit que ces conseils comprendraient le conseiller général, le ou les conseillers d'arrondissement du canton, ainsi que des délégués des communes du canton élus par les conseillers municipaux.

Au début hier que ces conseils se réuniraient tous les trois mois, et qu'il y aurait un budget communal alimenté par les ressources des communes comprises dans le canton.

Pour le règlement définitif de cette question, le projet a été envoyé au ministre des finances.

REUNION DES GROUPES

Les groupes républicains de la Chambre se réuniront les premiers jours de la semaine prochaine pour s'occuper des projets et des propositions de loi qui viendront en discussion à la reprise de la session.

On annonce plusieurs interpellations dont les auteurs appartiendraient à la gauche radicale, à l'extrême gauche (fraction Clémenceau) et à l'union républicaine.

Ces interpellations porteront sur les affaires d'Égypte et de Tunisie, et sur la politique intérieure du cabinet.

REUNION A BELLEVILLE

Le comité central socialiste du 20^e arrondissement convoque pour demain, à la salle Gréard, les électeurs de MM. Gambetta et Réville. Celui-ci rendra compte de son mandat.

UNE CONFÉRENCE MANQUÉE

On assure à Auxerre que la conférence que devait faire M. Paul Bert a été contremandée brusquement.

M. Bert aurait-il craint, comme le prétendent les mauvaises langues, des questions gênantes sur la politique du feu grand ministre.

M. ROUSTAN

Il est inexact que M. Roustan soit parti pour Washington; la vérité est que notre nouveau représentant aux États-Unis est incessamment attendu à Paris pour prendre les instructions de M. de Freycinet.

Nous ne pensons pas, quant à nous, que M. Roustan effectue son départ avant trois semaines ou un mois.

LE GOUVERNEMENT DE PARIS

On peut aujourd'hui considérer comme certaine la nomination de M. le général Sautier au gouvernement militaire de Paris, en remplacement de M. le général Lecoq, qui sera prochainement mis à la retraite.

LA SANTÉ DE M. LOUIS BLANC

On a de meilleures nouvelles de la santé de M. Louis Blanc; l'éminent historien est toujours alité, mais la rechute est moins grave qu'on ne le supposait tout d'abord, et toute issue fâcheuse paraît maintenant conjurée.

LE SERVICE DE TROIS ANS

Dans une conversation qui a eu lieu dans les couloirs entre MM. Gambetta, Martin-Feuillée et quelques journalistes, l'adoption par la majorité du service de trois ans ne faisait plus doute, la Commission doit statuer immédiatement sur les conditions dans lesquelles ce principe devra être appliqué.

LE DOSSIER DES AMNISTIES

La Presse dit: M. Camescasse s'est fait remettre tous les dossiers des amnisties de la Commune, qui n'avaient plus été ouverts depuis l'amnistie.

On ignore le but de ces recherches.

LE RAPPORT DE M. CAMBON

Le rapport de M. Cambon, arrivé mardi soir au ministère des affaires étrangères, est très substantiel et étendu. Il insiste sur la situation générale du pays.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DE L'INDE

L'élection sénatoriale de l'Inde, pour le remplacement de M. de Freycinet, aura lieu dimanche prochain. Le succès de M. Hébrard (du Temps) est certain. Sa candidature a été acclamée à la récente réunion générale des électeurs sénatoriaux.

DIRECTION DES COLONIES

M. Pierre Ailly, député de l'Inde, a écrit hier à l'amiral Jauréguiberry, pour l'informer qu'il avait l'intention de lui poser une question à la rentrée au sujet du maintien de M. Michaux à la direction des colonies.

en dépit de la création du sous-secrétariat d'État.

M. Michaux a droit depuis longtemps à la retraite.

EX-MINISTRE A BERLIN

On a pu voir ces jours derniers, dans les journaux allemands, une note annonçant la présence à Berlin d'un personnage politique français.

Nos informations particulières, disent les Tablettes d'un spectateur, nous permettent de dire que ce personnage politique n'est autre qu'un ex-membre du grand ministère, et nous pouvons ajouter qu'il a eu, pendant son séjour à Berlin, plusieurs entrevues avec le prince de Bismarck.

LA LOI DES FAILLITES

M. Saint-Romme se propose de monter à la tribune, au cours de la séance du 3 mai, pour demander au garde des sceaux où en est le projet de réforme de la loi des faillites, qui a été renvoyé au Conseil d'État. An cas où l'examen de ce projet ne serait pas encore terminé, M. Saint-Romme demandera à la Chambre de se prononcer immédiatement sur la prise en considération.

M. Humbert a reçu, dans la matinée, une délégation du comité de la réforme sur la législation des faillites. Il a dit que le Conseil d'État terminera dans trois semaines le projet du gouvernement.

LES EMPLOYÉS DE PRÉFECTURE

M. Goblet demandera des crédits pour 2,300,000 fr. pour réorganiser le personnel des employés de préfecture, augmenter les traitements et former une première dotation de la caisse de retraite.

LA SURETÉ GÉNÉRALE

Le Paris annonce que M. Scharrb, préfet de Maine-et-Loire, serait nommé directeur de la sûreté générale, en remplacement de M. Cazelles.

LES TRAINÉS DE COMMERCE

La commission sénatoriale des traités de commerce a chargé officiellement M. Telsere de Bort de préparer un rapport d'ensemble sur les traités.

On croit que les rapports particuliers seront déposés au commencement de la semaine prochaine.

COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget s'est réunie aujourd'hui.

Aucun rapport n'étant prêt, la commission s'est ajournée à mercredi.

LE PROJET ROUDAIRE

Paris, 28 avril.

On a arrêté définitivement la composition de la grande commission extra-parlementaire, chargée d'examiner le projet du commandant Roudaire, tendant à la création d'une mer intérieure en Algérie.

Cette commission comprendra 48 membres, à savoir: 8 sénateurs, 8 députés, 16 membres des corps savants et 16 représentants des départements ministériels.

Les 8 sénateurs sont: M. le général Chanzy et Albert Grévy, anciens gouverneurs de l'Algérie; général Gresley, Charles Brun, Cuvigny, Dupuy de Lôme, Lucet et Scheffer Kestner.

Les 8 députés sont: MM. Sadi Carnot et Raynal, anciens ministres des travaux publics; Journault, ancien secrétaire général du gouvernement de

l'Algérie; docteur Liouville, Bihaut, Bischoffheim, Thomson et Treille.

Parmi les 16 membres des corps savants figurent les membres de l'Institut qui suivent: MM. d'Abbadie, Bacquerel, Daubree, J.B. Dumas, général Favé, Frémy, Jamin, de Lesseps, colonel Perrier et Yvon-Villazeau.

Signalons encore parmi les représentants des départements ministériels: MM. Herbet et Decrais, directeurs au ministère des affaires étrangères; Rognault, directeur de la manufacture des tabacs; Ghatoney, inspecteur général des ponts et chaussées, etc.

Citons encore M. Rousseau, sous-secrétaire d'État aux travaux publics, l'amiral Dubouquoy, M. Lavalley, ingénieur civil; M. Molinos, entrepreneur.

Le ministre est président de droit; les vice-présidents sont MM. Albert Grévy et Sadi Carnot.

Cette commission est chargée d'étudier le projet Roudaire au point de vue pratique, physique, économique et politique, et de fixer les clauses à insérer au cahier des charges au cas où l'entreprise serait concédée. Il est entendu qu'en aucun cas l'État ne se chargera lui-même de l'exécution.

Il résulte du rapport de M. de Freycinet sur le projet d'une mer intérieure dans le Sahara que le mandat de la commission prendra fin le 30 avril prochain.

Conséquemment la question relative à la possibilité de cette entreprise devra être résolue en juillet prochain.

LES TORTURES DANS L'URUGUAY

Paris, 28 avril.

Suivant le rapport des médecins qui ont examiné les deux premiers italiens à Montevideo, ceux-ci ont des blessures provenant de cordes trop solidement nouées, différentes traces de coups de pieds et des contusions provenant de coups de pieds et de coups de pieds, leurs bras et leurs mains sont paralysés.

Ces hommes disent que durant le mois de février, ils ont subi pendant trois jours consécutifs la torture dite « capo » qu'ils ont été bâillonnés et qu'on leur a arraché à chacun plusieurs dents, pendant qu'on introduisait violemment un bâillon dans leur bouche.

Volpi, de robuste qu'il était, a été réduit à la condition d'un homme faible et estropié, il a subi les tortures suivantes: la torture colombienne, la torture des doigts jusqu'à faire plier la barre de fer, on lui a rempli la bouche de sable, le bâillon et l'arrachage des dents, on lui a fait manger des haricots sautés et d'autres aliments causant la soif et on ne lui a pas donné à boire, l'eau ayant été mise sous ses yeux mais hors de portée.

On lui a tordu les pieds, on l'a suspendu au toit par les bras avec de lourdes chaînes aux pieds; puis, on lui a fait balancer le corps jusqu'à ce qu'il eut perdu connaissance.

Patroni, qui a été traité de la même manière, est également paralysé. D'après d'autres dépêches, le ministre d'Espagne a reçu des instructions lui enjoignant d'insister sur les réclamations relatives à Sanches-Caballero, Espagnol qui a été torturé et mis à mort.

Le ministre de France est en instance relativement à un marin français qui a été tué et le ministre du Brésil a en mains une longue liste de réclamations pour lesquelles aucune satisfaction n'a été obtenue. Des nouvelles de date postérieure à celles ci-dessus extraites de l'Anglo-Brazilian Times, nous ont appris que le gouvernement uruguayen avait accordé satisfaction à l'Italie et que le ministre italien à Montevideo avait repris les relations avec le gouvernement de Montevideo.

L'Incendie du Princes-Théâtre

Londres, 27 avril.

Les journaux anglais annoncent que le Princes-Théâtre de Portsmouth a été détruit par un incendie. On ignore les causes de ce désastre.

La police a commencé une enquête parce qu'en moins d'un mois, deux théâtres de la ville ont été incendiés.

LA DIRECTION DE LA «FRANCE»

M. Lalou, administrateur de la Banque Nationale, ami de M. de Girardin et de M. Jenty a été nommé directeur politique du journal la France. Le nouveau directeur a adressé la lettre suivante à M. Camille Farcy, notre distingué confrère de la France:

Paris, 28 avril.

Mon cher Farcy,

Je viens d'être nommé directeur politique de la France en remplacement de l'ami que nous pleurons tous: l'Associé de MM. Emile de Girardin et Charles Jenty dans la plupart de leurs travaux, ma seule ambition est de continuer leur œuvre! Vous pouvez dire à vos vaillants collaborateurs que rien n'est changé. La France était, elle reste une famille! Le deuil dont nous sommes tous frappés, nous commande l'union. En nous voyant continuer d'un commun accord la brillante campagne que vous avez entreprise, on comprendra que notre devise est encore: « Tout pour la liberté et par la liberté ».

Je vous serre affectueusement la main ainsi qu'à tous vos collaborateurs.

Charles LALOU.

ASSASSINAT EN CHEMIN DE FER

Marseille, 28 avril.

Ce matin, à cinq heures, une tentative d'assassinat a eu lieu sous le tunnel de la Nerthe.

Le sieur Victor Donnet, âgé de vingt-cinq ans, arrivait de Lyon par le train qui débarque à Marseille à cinq heures quarante.

Au moment où le train allait sortir du tunnel de la Nerthe, deux individus qui se trouvaient dans le même compartiment que Donnet se jetèrent sur lui, un revolver à la main, et lui volèrent sa montre et son argent.

Donnet eut la force d'ouvrir la portière, mais les assassins le poussèrent sur la voie, et il eut les deux pieds coupés par les roues du wagon.

La victime a été transportée cette après-midi à Marseille, mais elle n'a pas encore été interrogée.

Faculté de REVEIL LYONNAIS

89

LES DEUX MÈRES

PAR

Emile RICHENOUR

TROISIÈME PARTIE

L'AGENT DE POLICE

(Suite.)

Après avoir impunément bravé la justice des hommes et joué avec la loi, allait-il donc échouer misérablement, comme un faussaire vulgaire, faute de trouver cette somme de douze mille francs qui lui était nécessaire pour reprendre et anéantir le morceau de papier, preuve matérielle d'un de ses crimes.

Le matin, il avait regardé piteusement, l'œil morne, ce qui lui restait d'argent: onze louis. Il les avait sur lui. Sa main dans sa poche, il les touchait et ses doigts semblaient les compter.

Ce soir, j'irai rue de Provence. Qui sait? murmura-t-il.

Et un sourire singulier crispa ses lèvres.

Il pensait probablement que, plus heureux qu'il ne l'avait été depuis quinze jours, il trouverait chez sa digne associée un fils de famille ou quelque riche étranger, ayant la bourse bien garnie, qui serait enchanté de faire avec lui une partie d'écarté.

Tout en se livrant à ses sombres réflexions, il marchait sans savoir où ses pas le conduisaient, passant d'un trottoir sur un autre.

Comme il allait entrer dans le passage Bourg-Abbé, un homme se plaça tout à coup devant lui et le força à s'arrêter.

Cet individu pouvait avoir quarante ans. Il était vêtu d'une redingote fripée et usée jusqu'à la trame; des bottes trouées, aux talons écrasés, chaussaient ses pieds; il avait sur la tête un chapeau à haute forme, d'un âge respectable et en parfaite harmonie avec le reste de l'accoutrement.

Bonjour, monsieur de Perny, dit-il, en accompagnant ses paroles d'un mouvement de tête.

Sosthène fronça les sourcils et ne se donna pas même la peine de cacher sa mauvaise humeur.

Je ne vous connais pas, que me voulez-vous? demanda-t-il brusquement.

Et il jeta autour de lui des regards rapides, comme s'il eût craint d'être surpris en si piètre compagnie par quelqu'un de sa connaissance.

Vrai, vous ne me reconnaissez pas? fit l'autre.

Non, répondit Sosthène, en regardant fixement l'intrus; qui êtes-vous?

L'inconnu se rapprocha, et, baissant la voix:

— Autrefois, dit-il, j'étais votre ami; mais plus que vous encore, monsieur de Perny, j'ai vieilli. Depuis nos joyeuses nuits de la Maison Dorée et du château de Madrid, quinze ans se sont écoulés. Eh bien, me reconnaissez-vous maintenant?

— Pas encore.

— Je suis Armand Des Groilles.

Ce nom, qu'il avait oublié comme l'individu qui le portait, rappela à la mémoire de Sosthène un certain nombre de souvenirs.

— Je vous croyais mort, dit-il.

— Je le suis pour beaucoup de gens, répondit Des Groilles; du reste, continua-t-il en souriant, je suis un revenant de l'autre monde.

— Il peut m'être utile, pensa Sosthène.

Et son visage changea subitement d'expression.

— Je suis content de vous revoir, reprit-il tout haut.

Puis, jetant un regard de côté, il ajouta:

— Je serais charmé de connaître l'histoire d'un revenant, mais nous ne pouvons pas causer ici.

— Vous avez raison. Vous ne devez pas avoir le désir d'entrer dans un café où le contraste de nos costumes attirerait l'attention sur nous.

Mais je demeure à deux pas, rue Saint-Sauveur; si vous plaît de venir jusqu'à chez moi, nous pourrions y causer librement.

Allons, répondit Sosthène après un moment d'hésitation.

Ils furent bientôt rue Saint-Sauveur. Des Groilles introduisit son ancien ami dans la chambre où il logeait, et le laissa qu'il habitait sous la toiture.

— Voilà mon palais, dit-il d'un ton amer, ce trou infect ne ressemble guère à l'appartement que j'occupais rue Vivienne et où vous êtes venu souvent fumer le cigare de l'amitié.

Heureusement, je suis devenu philosophe.

Je me contente de ce que j'ai, parce que je ne peux pas faire autrement. Les temps des gais soupers et des folles maîtresses est passé pour moi... je n'espère plus qu'il reviendra.

Les amours des deux oiseaux du printemps, ils s'envolent des que viennent

les mauvais jours. Bah! à quoi bon les regrets?

Si j'ai presque toujours la bourse plate, si je ne fais plus sauter les bouchons de champagne, si je bois plus souvent de l'eau que du vin, si je ne mange pas chaque fois que j'ai faim, je me console en me disant que j'ai la liberté, que je peux aller et venir au grand air, regarder le soleil le jour, et la nuit les étoiles.

Sosthène l'écoutait et le regardait curieusement.

— Est-ce que vous tenez réellement à savoir ce que je suis devenu depuis le jour où j'ai disparu de Paris? reprit Des Groilles.

— En vous rencontrant tout à l'heure, monsieur de Perny, j'ai éprouvé un véritable plaisir et je n'ai pu résister au désir de causer avec un ancien ami. Je ne veux rien vous cacher, à vous; d'ailleurs

ALGERIE & TUNISIE

Tunis, 28 avril.

Formation d'escadrons

Six compagnies et plusieurs escadrons, dans lesquels l'élément indigène domine, sont en voie de formation. Le commandant militaire croit devoir compléter les cadres de ces nouvelles troupes d'ici à une quinzaine de jours.

Arrivée du consul d'Allemagne

M. Nachtigall, le célèbre voyageur récemment nommé consul d'Allemagne, est arrivé hier.

M. Lavignier partira le 1^{er} mai allant à Paris.

Interruption de communications

Les communications télégraphiques sont interrompues entre Sousse et Tunis.

Engagement

Un parti de dissidents a attaqué hier, dans le sud oranais, la colonne du commandant de Castries. Après un court engagement, au cours duquel nous avons eu quelques hommes de tués, les assaillants ont pris la fuite et se sont réfugiés sur le territoire marocain.

ANGLETERRE

Chambre des Communes

Londres, 28 avril.

La loi contre la corruption électorale a été adoptée en seconde lecture après trois jours de discussion.

Question Egyptienne

Londres, 28 avril.

Lord Granville exige la démission immédiate, — sous les trois jours, — d'Arabi-Bey.

M. de Freycinet s'est associé au chef du Foreign-Office pour imposer la même condition.

La flotte anglo-française destinée à appareiller dans quelques jours, partira de Malte et ira s'embarquer en vue d'Alexandrie.

Plusieurs collègues de M. Gladstone disaient hier dans un salon aristocratique : « Il faut en finir avec cette question égyptienne avant que le sultan intervienne. Par conséquent, il faut qu'Arabi s'en aille, et s'il ne le fait pas, il faut que nous allions à Alexandrie. »

Le Tunnel sous la Manche

Londres, 28 avril.

Le Times dit que les promoteurs du tunnel sous la Manche ont reçu une lettre de M. de Lesseps, déclarant que le tunnel servira à détruire les idées erronées pouvant encore subsister, soit en Angleterre, soit en France, au sujet de leur voisinage. M. de Lesseps est attendu prochainement et il visitera les travaux à Douvres.

AUTRICHE-HONGRIE

Rupture entre la Serbie et la Russie

Vienne, 27 avril.

La rupture entre la Serbie et la Russie est presque complète.

Il y a quelques jours on a annoncé le départ du ministre de Russie à Belgrade, M. de Persiani, rappelé par son gouvernement.

Le général Orvatovich, ministre de Serbie à Saint-Petersbourg, a également quitté cette capitale par ordre de son gouvernement.

Les motifs de cette rupture proviennent de ce que ni le roi de Serbie, ni la famille royale, ni les ministres n'ont assisté au service du bout de l'an de l'empereur Alexandre II.

Persécution des Juifs

Vienne 28 avril.

On mande de Saint-Petersbourg que le 25 avril à Karmineck, gouvernement de Pologne, une foule furieuse a incendié le quartier juif, tué un certain nombre de juifs et jeté dans les flammes des femmes et des enfants.

Le massacre a duré jusqu'à bien avant dans la nuit.

Le projet Barrère

Vienne, 28 avril.

On suppose ici que c'est la France qui va recommander le projet Barrère aux puissances.

L'arrangement pris entre le comte de Wolkenstein et M. de Freycinet porte sur tout sur deux points, à savoir : la durée de la commission mixte, pour laquelle on propose 5 ans et 10 ans, et la durée du mandat des délégués de la commission du Danube pour laquelle on propose une session d'un an.

On croit que dans l'un et l'autre cas, c'est le plus long laps de temps qui sera adopté.

Tous les gouvernements ont accepté en principe la proposition Barrère relative à la question du Danube.

Le gouvernement romain acceptera aussi, mais il demandera probablement qu'on définisse d'une façon précise les limites de la compétence de la commission riveraine et que les inspecteurs des différents ports soient choisis parmi les nationaux des Etats riverains.

ITALIE

An parlement

Madrid, 28 avril.

La Chambre des députés a adopté, par 136 voix contre 32, le premier article de la loi sur la conversion des dettes.

La Chambre des députés, sur la proposition de M. Martos et avec le consentement de M. Camacho, a pris en considération une proposition tendant à obtenir la libre importation des matières premières nécessaires au tissage.

Agitation populaire

Barcelonne, 21 avril.

L'agitation, qui avait été suspendue pendant la discussion du traité de commerce devant le Parlement, semble devoir renaitre. La foule parcourt les rues principales et stationne sur les places. On remarque un grand nombre de personnes coiffées du bonnet rouge catalan.

ESPAGNE

Le traité de commerce

Rome, 28 avril.

L'adoption du traité de commerce franco-italien est considérée comme certaine. La Chambre le discutera lundi prochain.

ETATS-UNIS

Protection des Juifs

Washington, 28 avril.

Le président de la République a reçu aujourd'hui plusieurs personnes sollicitant l'intervention en faveur des juifs de Russie.

M. Arthur a répondu qu'il ferait son possible pour engager le gouvernement russe à accorder une protection efficace aux juifs.

Il a ajouté qu'il venait de donner ses instructions à ce sujet au ministre des Etats-Unis à Saint-Petersbourg.

En tous cas, les juifs américains, domiciliés provisoirement en Russie, seraient protégés par les Etats-Unis.

Mort d'Emerson

New-York, 28 avril.

Le philosophe Emerson est mort.

LE VOL A L'HOTEL DES POSTES

Un pas important vient d'être fait dans l'enquête de ce vol audacieux. Les soupçons qui, dès le premier jour, planaient sur Bazile Carry, prennent de plus en plus de consistance.

Voici les principales présomptions relevées contre cet individu. Le matin même du vol, une lettre anonyme arrivait par la première distribution à sept heures du matin, à la préfecture de police, adressée à M. Camascasse.

Cette lettre, qui avait été jetée dans la nuit, à la boîte de la place du Carrousel, était d'une écriture contrefaite. Il était aisé de reconnaître qu'elle avait été tracée par une main habile, qui s'était exercée à reproduire l'écriture maladroite et les fautes d'orthographe d'un homme illettré; une seule preuve à l'appui : la lettre majuscule P était écrite de douze façons différentes, ce que n'aurait pu faire un homme sachant à peine écrire.

Cette lettre dénonçait comme l'auteur présumé du vol un marchand de vin de la rue Saint-Honoré, qui aurait été vu à une heure avancée de la nuit du dimanche, se promenant avec un autre individu, place du Carrousel.

M. Kuehn mandat aussitôt à son bureau cet individu, qui n'eut nullement de peine à prouver son innocence, et avoua, du reste, que ce soir-là il s'était en effet promené avec un ami place du Carrousel. Consulté au sujet de l'emploi de son temps dans la journée du dimanche, il se rappela en outre qu'il était entré au débit de vins, à l'enseigne de « la Biche », rue de l'Echelle, où il était parfaitement connu.

Carry prenait ses repas dans cet établissement et s'y trouvait justement à ce moment-là. Il se pourrait donc que Carry eût entendu prononcer le nom de cet individu et, l'ayant retenu, l'ait dénoncé pour faire peser les soupçons sur lui.

Il reste de plus un second point de culpabilité encore plus important au sujet de cette affaire.

Celle-ci a été tracée à la règle, sur une feuille de papier ministre, portant frappée en bas et dans l'angle gauche la marque de fabrique de la maison La Croix.

Or, il a été trouvé dans le bureau de Carry un cahier de papier ministre identiquement semblable, portant la même marque, au même endroit, et dont une feuille manquait.

Questionné au sujet de la disparition de cette feuille, Carry n'a su encore que répondre.

Il est à remarquer un fait évident au sujet de cette lettre, dont la confection a dû demander au moins deux heures de travail. Elle a dû être jetée avant six heures du matin pour être distribuée par la première levée.

Il a donc fallu qu'elle ait été écrite aussitôt le vol commis, c'est-à-dire à trois heures du matin, moment où personne ne connaissait encore le vol.

Cette lettre a été remise à un expert qui doit la comparer avec différentes pièces écrites par Carry.

M. JENTY

M. Jenty, ancien député de la Vendée, directeur de la France et du Petit Journal, a succombé, hier à trois heures un quart, à l'infarction d'estomac compliquée d'hémorragie interne dont il souffrait depuis quelques semaines.

Par une coïncidence singulière, M. Jenty meurt, jour par jour, à une année de distance de M. Emile de Girardin, auquel il avait succédé comme directeur de la France.

Il expirait à l'heure même où la France paraissait, annonçant une amélioration dans l'état de son directeur et exprimant l'espoir qu'on pourrait le sauver.

Né à Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise) en 1827, M. Jenty, après avoir dirigé divers établissements industriels en France, avait pris une part active à la création des voies ferrées en Italie, puis à la construction des chemins de fer des Charentes. Il quitta ces fonctions pour prendre, en Russie, la direction du chemin de fer du Caucase, et revint en France pour diriger la Compagnie des chemins de fer de la Vendée.

L'un des fondateurs de la France, avec M. Arthur de la Guéronnière, il garda la direction de ce journal jusqu'en 1875. A cette époque il la céda à M. Emile de Girardin, pour la reprendre à la mort de ce publiciste.

En 1873, lors de l'arrestation de M. Millard, directeur du Petit Journal, fut constituée une société fermière, dite société anonyme d'exploitation du Petit Journal, dans laquelle entrèrent MM. de Girardin et Jenty.

Le Petit Journal dit ce matin que M. Jenty avait statutairement le titre et les fonctions de directeur politique; titre et fonctions attachés à la personne, sans que le mode de remplacement ou de succession eût été prévu.

Le conseil d'administration de la société d'exploitation du Petit Journal rentre donc en possession de ce qui avait été exceptionnellement concédé.

M. Jenty avait également été, avec M. E. de Girardin, un des fondateurs et un des principaux actionnaires de la Banque nationale.

Il était en dernier lieu président du conseil d'administration de cette institution financière dont la propriété a récemment donné lieu à des incidents dont nous avons rendu compte.

Deux fois élu député, à titre de républicain, en 1876 et en 1878, par la première circonscription de la Roche-sur-Yon (Vendée), M. Jenty avait été battu aux élections dernières par le candidat royaliste. Il avait été promu officier de la Légion d'honneur le 10 mai 1873.

Grève des Ouvriers Cordonniers

A la veille de mettre une nouvelle maison à l'index, c'est-à-dire de livrer un nouveau combat à un adversaire dont la soif de l'or et l'entêtement ne laissent en rien à désirer.

Ces messieurs nous ont dit que s'ils augmentaient nos prix de façon, ils seraient eux-mêmes obligés de travailler. Ah! la belle affaire que de travailler; et que faisons-nous donc, s'il nous plaît?

Compagnons, il faut montrer à ces cyniques railleurs que la faible amélioration que nous demandons est de stricte nécessité et que lorsque nous voulons, nous pouvons. Pour cela, vous n'avez qu'à vous unir et venir renforcer les rangs de notre armée persévérante. Ils faut marcher en avant pour faire échouer à ces capitalistes nouveau genre de despotes qu'on nomme : le patron.

Citoyens, ne nous laissons pas décourager, n'écoutez pas leurs mensonges, évitez de tomber dans les pièges que vous tendent ceux qui y ont l'intérêt, car, parait-il, ces messieurs connaissent les petits moyens et ils les mettent en pratique.

Ils disent que la grève est terminée, que la Commission s'est retirée et qu'elle a fait dire que tous les ouvriers pouvaient reprendre leur travail, que, s'ils continuaient, ils créveraient tous de faim; en un mot, de ne pas faire grève.

Mais nous la continuerons, la grève, car, parait-il, d'après les menées que font MM. les patrons pour s'acheter quelques esclaves, ils ne sont pas aussi indifférents qu'ils veulent bien le paraître, aussi faut-il lutter avec persévérance, et nous sommes sûrs de les soumettre, car nos frères de la campagne se rangent sous notre drapeau et quittent, dès ce jour, tout travail pouvant nous faire échouer.

Nous savons bien que les grèves sont un excès de misère pendant l'action, mais un peu plus, un peu moins, nous y sommes habitués. C'est dans son sein que nous avons vu le jour, que nous avons vécu, et dans lequel nous vivrons encore, si nous n'arrêtons sa marche destructive et avilissante.

Non, ils ne veulent pas délier les cordons de la bourse; ces tyrans ne connaissent qu'une chose, c'est de s'approprier la sueur de leurs martyrs; c'est là leur unique pensée. Redoublons donc d'énergie, et montrons-leur que, dans nos rangs, nous avons l'union qui fait toujours la force, et particulièrement celle des malheureux devant leurs tout-puissants maîtres.

Dimanche, réunion générale à l'Elysée, rue Basse-du-Port-au-Bois, 11, à 3 heures du soir.

Reçu au profit de la grève : Hohl, de Genève, 8 fr. 20; chambre syndicale de Paris, 60 fr. 75.

Tous nos remerciements à ces généreux citoyens.

Pour la Commission :
Le Président, J.-B. BAYET,
Le Secrétaire, CABUS.

THEATRES

CASSE-MUSEAU

Une foule considérable avait envahi avant-hier le théâtre des Célestins.

Un grand nombre de places avaient été refusées, chose qui ne s'était pas encore vue depuis la reconstruction du nouveau théâtre.

Qu'était ce donc qui pouvait ainsi intéresser le public?

C'était simplement Casse-Museau, le drame de MM. Marot, Philippe et Max, qu'on représentait sur notre scène lyrique avec le concours d'une troupe de passage organisée à Paris et chargée d'exploiter la province.

C'est l'affaire du passage Saulnier qui a inspiré les auteurs et leur a dicté les principales scènes de la pièce.

Il serait trop long de donner l'explication du drame, nous nous contenterons simplement de dire quelques mots de l'interprétation.

Nous sommes forcés de reconnaître qu'elle a été assez médiocre en général, exceptant toutefois Mlle Marie Laure et MM. Guyon et Munié.

Le rôle de la Morgue, sur lequel on comptait beaucoup au point de vue de l'effet dramatique, n'a pas paru répondre à ce qu'on espérait.

En somme, succès pour l'œuvre, mais succès du populaire et peu d'espoir d'une série fructueuse de représentations.

J. DAVERNY.

CARMELLI AU THEATRE DU GYMNASSE

Une séance de magnétisme du plus grand intérêt était offerte hier à la presse par M. Carmelli.

Le but que se propose ce professeur est de prouver que le magnétisme est souvent exploité par certains personnages qui abusent de la crédulité publique à l'aide d'expériences ayant l'apparence du merveilleux, mais en fait n'étant que de simples exercices corporels.

Empressons-nous de reconnaître que toutes les explications ont été données de la manière la plus satisfaisante.

Parmi les exemples les plus frappants, nous citerons : une boîte d'allumettes enflammée sous le nez de la personne magnétisée, un coup de pistolet tiré à côté de l'oreille, le bras percé avec une forte épingle, etc., etc., toutes expériences laissant le sujet dans une impossibilité extraordinaire.

M. Carmelli se propose de répéter ces exemples intéressants et concluants devant le public, afin de combattre énergiquement les diverses théories magnétiques exploitées par un grand nombre de prétendus magnétiseurs qui ne sont, en somme, que d'habiles prestidigitateurs.

Nous sollicitons à M. Carmelli de trouver ici un succès aussi légitime que celui qu'il a obtenu à Paris.

THEATRE-BELLECOEUR

C'est mardi prochain 2 mai, que commenceront au Théâtre Bellecœur, les représentations de *Sergis Pavine*, comédie en cinq actes (et non en quatre, comme on l'a annoncé par erreur), de M. Georges Ohnet, jouée par la troupe du Gymnase dramatique de Paris, où la pièce a été créée.

Cette pièce sera donnée avec le concours de M^{lle} Favart, de la Comédie française, MM. Marais, Landrol, Maurice Luguet, Guerny, Dussan, Bernès, Carlo, M^{lle} Mary Juillien et Jeanne Brindeau.

Salle Indienne

Maria Pacra, d'Albert, d'Albrès, A. Desmoules, et de MM. Pissarello, Cantalamé (soprano de Gènes), Mercadier, Lefranc et Chaillou.

SP. ETACTES DU 29 AVRIL 1882

Grand-Théâtre

Relâche.

Théâtre des Célestins

7 h. 3/4. — Casse-Museau, drame.

Salle Indienne (Théâtre Bellecœur)

Tous les soirs, concert.

Alcazar (Rue de Séze)

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirée dansante de 7 heures à minuit.

Panorama de Lyon

A l'entrée du Parc de la Tête-d'Or (station des tramways) : Le Siège de Lyon en 1793. (Visible toute la journée.)

LES THEATRES MUNICIPAUX

Il nous revient de divers côtés qu'un certain nombre de personnes ont l'intention de manifester bruyamment à la représentation du 1^{er} mai, au théâtre des Célestins.

Ces futurs manifestants exigent, dit-on, que les débus commencent le 1^{er} mai aux Célestins. Or, l'article 19 du cahier des charges contient ces lignes :

L'année théâtrale commence le premier juin pour les deux théâtres.

Et l'article 31 :

Le théâtre des Célestins devra jouer tous les jours, du premier juin au 30 mai.

Ces clauses sont précises comme on voit.

Par conséquent le public réclamerait sans raison s'il demandait pour le premier mois des débus fixes au premier juin.

La ligne de conduite que nous avons adoptée, lors de la crise relative au huitième mois d'opéra, indique suffisamment notre impartialité et nous avons cru de notre devoir de rappeler à nos lecteurs des clauses du cahier des charges jusqu'ici peu connues.

CHRONIQUE LOCALE

Les timbres-postes

Certains industriels étant parvenus à remettre en bon état les timbres oblitérés, l'administration des postes, malgré les précautions déjà prises pour éviter le retour de ces timbres dans la circulation, va prendre des mesures plus radicales.

Il est question, en ce moment, d'un nouveau mode d'oblitération qui, tout en annulant le timbre avec de l'encre grasse, le découperait en plusieurs parties sans prescrire toucher l'enveloppe.

Les essais doivent être faits d'ici peu. Si le procédé répond aux besoins, il sera employé aussitôt.

Le camp de la Valbonne va reprendre son animation.

Le 8 mai, la 58^e brigade du 14^e corps, composée du 22^e et 99^e de ligne et du 12^e bataillon de chasseurs à pied, viendront y exécuter les feux de guerre.

Ces régiments devront brûler une quantité de 130.000 cartouches, ce qui suppose un séjour d'au moins deux semaines.

Vers le 30 mai, les 4^e et 9^e régiments de cuirassiers y prendront leurs quartiers d'hiver.

Nous apprenons que la Fanfare municipale de Genève viendra à Lyon le 13 mai prochain, donner un grand concert au bénéfice des pauvres de la ville de Lyon.

Cette fête sera donnée sous le patronage de la municipalité lyonnaise.

On nous communique certains articles de journaux cléricaux, contenant des détails fabuleux sur une grr... ande fête qui a suivi la nomination de la municipalité réactionnaire d'Ecully.

Pour ne pas laisser croire que la véritable population d'Ecully est inféodée aux idées séniles de la réaction, nous devons rétablir les faits :

Cette fête, annoncée par voie d'affiches dont le but n'était pas indiqué, patronnée par deux personnages qui avaient ardemment pris part aux élections, a été en somme des plus pitoyables. Pas d'entrain, pas d'enthousiasme; malgré l'argent donné, rien! Quarante jeunes gens, dont une dizaine au plus du pays, offraient des bouquets à la municipalité et accompagnaient le maire à sa demeure.

Une fanfare, d'une commune voisine, prêtait son concours à titre plus ou moins généreux, quoi qu'il en existât une dans la localité. C'était le digne pendant des élections où les succès ne sont dus, pour les cléricaux, qu'à des gens habitant la campagne trois ou quatre mois de la belle saison, avec leurs aumôniers et leurs domestiques qui, tous, sont inscrits, malgré cela, sur les listes électorales.

La fanfare, dont nous parlons, n'a cessé de faire retentir la Marseillaise. Singulière anomalie que les journaux de trône et de l'autel passent sous silence. Il ne nous donne pas, non plus, le texte des allocutions prononcées. Est-ce que les nouveaux édiles d'Ecully ne brilleraient pas par le talent oratoire?

Malgré la poudre brûlée, la population n'était guère en liesse, le bal même ne put avoir lieu sur la place à cause de la pluie, et sauf ceux qui ayant peut-être trop bû le vin de M. le Maire, s'étaient mis en défaut vis-à-vis de la loi sur l'ivresse, le village avait bien sa physionomie habituelle.

Voilà donc ce qu'a été la grr... ande fête.

On nous écrit :

Monsieur le rédacteur, Décidément le monopole est une admirable invention. On peut, selon son

caprice, traiter le public avec un sang-froid absolu. Jugez-en.

Hier soir, je pris à Saint-Clair une correspondance pour les Brotteaux. Arrivé en tête du pont Morand, voyant le tramway 46^e mettre en marche, j'y montai et présentai ma correspondance.

Le conducteur dudit véhicule la refusa en disant que, depuis la veille, les correspondances devaient être remises en présence du contrôleur. Je dus payer de nouveau.

Je n'ai rien à objecter à cet employé, esclave d'ordres supérieurs, mais je ferai remarquer aux illustres pachas de la direction que la plus élémentaire convenance leur prescrirait d'informer le public de cette modification de service.

Et puis que je m'occupe aujourd'hui de l'omnipotente compagnie, je profite de l'occasion pour lui déclarer que tous les contrôles possibles seront sans efficacité tant que ses employés seront si parcimonieusement rétribués. L'émigration de son personnel devrait l'en convaincre.

Agnez, etc. J. M. G.

Hier soir, à sept heures, une femme R..., âgée de trente-neuf ans, couturière, demeurant chemin de la Scaronne, 15, qui depuis quelques jours donnait des signes non équivoques d'aliénation mentale, a mis en émoi les habitants de maison qu'elle habite.

Prise d'un accès furieux, elle s'était mise à la fenêtre et faisait pleuvoir sur les passants, assiettes, verres, bouteilles, etc.

Deux femmes ont été légèrement blessées par les débris qui tombaient d'un comme grêle.

M. le commissaire de police du quartier a pris les mesures nécessaires pour mettre la malheureuse dans l'impossibilité de nuire.

Le nommé Jules Brandt, auteur du vol d'une balle de lingée et d'une montre en argent au préjudice de M. Berthelus, maître de platte, sur le quai de la Guillotière, a été arrêté par ordre de M. le commissaire de police du quartier de la Guillotière.

Par décision en date du 12 courant, M. Lucas, maître élémentaire au Lycée de Lyon, est délégué, à titre provisoire, dans les fonctions de professeur de lettres (enseignement spécial), au collège de Pont-de-Vaux, en remplacement de M. Royer, décédé.

Le 30 avril, à 9 heures 15 du soir, doit arriver en gare à Perrache un détachement composé de cinq officiers et de 878 hommes d'infanterie se rendant à Marseille, où ils doivent, dit-on, s'embarquer pour la Tunisie.

Les gardiens de la paix ont conduit, hier matin, à la fourrière du quai St-Vincent un cheval bai qu'ils ont trouvé errant à l'avanture sur le quai Saint-Antoine.

Le bateau à laver, amarré sur le Rhône, en face le n° 3 du quai Saint-Clair, appartenant à M. Gaillard, a sombré subitement dans la nuit d'hier.

On n'a eu à regretter aucun accident de personnes; les pertes et dégâts matériels atteindront un chiffre assez élevé.

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier matin, à 8 heures, dans la maison sise rue Cuvier, 126.

Le feu a pris naissance dans une des chambres du rez-de-chaussée, occupée par le nommé Briotton, ouvrier tulliste, et en son absence.

Les voisins ayant enfoncé la porte, ont pu se rendre maîtres assez rapidement de ce commencement d'incendie. Les pertes n'ont qu'une faible importance.

Un second commencement d'incendie s'est déclaré hier, vers une heure, dans l'atelier de distillation de MM. Bourron et Delaye, liquoristes, quai Saint-Vincent.

Grâce aux prompts secours apportés par les pompiers du poste de la Préfecture, les dégâts occasionnés sont peu importants.

Ils sont couverts d'ailleurs par une assurance.

Hier, vers huit heures du matin, le nommé Faugère, homme d'équipe, a trouvé sur le trottoir de la gare de Perrache, une montre en argent, portant le n° 43,466, à laquelle était attachée une chaîne en métal doré.

de Reischaffen, le 6 août 1870, sont invités à une réunion amicale, qui aura lieu dimanche, 30 avril, à deux heures du soir, chez le citoyen Chabas, cafetier, rue Boileau, 131.

Nota. On est prié de se munir de son livret militaire ou d'une pièce justificative.

Service des Eaux

M. le maire de Lyon donne avis que, par suite des réparations indispensables à faire aux robinets-vannes des principales conduites d'eau qui alimentent les 3^e et 6^e arrondissements, la fourniture d'eau aux bornes-fontaines et aux maisons particulières dans lesdits arrondissements sera interrompue depuis le samedi 29 avril, huit heures du soir, jusqu'au lundi matin 1^{er} mai. En conséquence, les habitants sont invités à faire samedi prochain, avant huit heures du soir, la provision d'eau qui leur sera nécessaire pour la journée du dimanche 30 avril.

Cercle des Travailleurs républicains du 3^e arrondissement

La commission d'organisation pour la conférence qui doit avoir lieu le 7 mai est priée d'assister à une réunion privée qui aura lieu le 29 courant à sept heures précises, au siège social, Grange-Rue de la Guillotière, 129.

Pour la Commission d'organisation : Le Secrétaire, BLANCH.

Société du mariage civil

M. le président de la société du mariage civil prie MM. les membres de cette société qui auraient encore des feuilles d'adhésions de vouloir bien les renvoyer au siège de la société, 19, rue Cuvier, afin d'établir le nombre exact des adhérents pour la première réunion qui doit avoir lieu prochainement.

Conférences populaires

Mairie du deuxième arrondissement. Aujourd'hui samedi, à 8 heures précises du soir, conférence publique et gratuite à la mairie, rue de la Charité.

M. Auguste Mazenod, avocat à la Cour d'appel, continuera ses causeries en traitant du jury en matière criminelle.

Cercle des Travailleurs

Rue Cuvier, 164. La commission chargée des intérêts du billard, à l'honneur d'informer tous les sociétaires, qu'elle a organisée une partie dans laquelle il sera joué trois quarts d'honneur.

Les sociétaires qui veulent y participer, sont priés de s'y rendre ce soir, 29 courant à 8 heures et demie, dernier délai.

La Commission.

Monument Pinet

L'Harmonie gauloise a l'honneur d'informer ses nombreux amis que dimanche prochain à 6 heures précises du soir, aura lieu au cimetière de la Guillotière l'inauguration du monument élevé à la mémoire de son sociétaire et ami Claude Pinet, ex-conseiller municipal.

Bal des Liqueuristes

La commission d'organisation pour le bal des liqueuristes a l'honneur d'informer toute la corporation qu'elle se réunira tous les mardis et les samedis, jusqu'à nouvel ordre, dans les salons du café du Grand-Orient, cours Morand, 40, de 8 à 11 heures du soir, pour la continuation de son travail et recevoir les cotisations de ses adhérents.

Pour la commission : Le président, EMINON.

Société de retraite pour la vieillesse

L'administration informe les sociétaires que l'assemblée générale annuelle aura lieu dimanche 7 mai, à midi, salle de l'Alcazar, rue de Séze.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. — 2. Lecture du rapport administratif. — 3. Lecture du rapport du contrôle. — 4. Fixation du taux de la rente pour l'année 1883. — 5. Demande d'autorisation pour l'appellation ministérielle selon le nouveau projet de loi. — 6. Election du tiers des conseils sortants.

Les sociétaires sont instamment priés de régler leurs cotisations afin d'assister en très grand nombre à l'assemblée générale.

Pour l'Administration : Le président, VAUCHEZ.

Concert de l'Union Gauloise

Nous rappelons que le concert donné par la société chorale l'Union gauloise, directeur M. Chignard, aura lieu le dimanche 30 avril, à 7 h. du soir, au Théâtre-Bellecour.

MM. Lassalle, de l'Académie nationale de musique; Bosquin, de l'Opéra; Coquelu, de la Comédie-Française; Mme Brunet-Lafleur, de l'Opéra-Comique; M. A. Lévy, chef d'orchestre du Théâtre-Bellecour, et la Fanfare municipale, sous la direction de M. Marc Jandard, prêteront leur concours à cette solennité artistique, dont voici le programme :

PREMIERE PARTIE

Ouverture du Lac des Fées (Auber), Fanfare municipale. — Prélude de Rhenzi (Wagner), M. Bosquin. — Gertrude (M. A. Lévy), Mme Brunet-Lafleur. — Air d'Hérodiade, opéra d'Hérodiade (Massenet), M. Lassalle. — Le Trouvatore (Allaire), M. A. Lévy. — Le Souffleur (Lévy), M. Coquelu. — Duo de la Tempête (Duvivier), Mme Brunet-Lafleur; M. Bosquin. — La cigale et la Fourmi (Gounod), Union gauloise.

DEUXIEME PARTIE

Ouverture de Freyschutz, Robin-des-Bois, (Weber), Fanfare municipale. — Le Chapeau (Lévy), M. Coquelu. — Air de l'opéra de l'opéra (M. A. Lévy), M. Lassalle. — Mélodies (Gounod et Godard), Mme Brunet-Lafleur. — Aïmeons toujours (Heyberger), Union gauloise. — Romance et Boléro (Ch. Dancla), M. A. Lévy. — L'Exalté, de Victor Hugo, (Salomon), Lassalle. — Barcarole de Polyette (Gounod), M. Bosquin. — Saluts lointains, par redoublé (Dering), Fanfare municipale. Le piano sera tenu par M. Jules Robert.

Prix des places. — Premiers fauteuils, 15 fr. — Deuxièmes fauteuils, 10 fr. — Loges, la place, 40 fr. — Baignoires, la place, 10 fr. — Premières, 5 fr. — Deuxièmes, 3 fr. — Troisièmes, 2 fr. — Quatrièmes, 1 fr.

Le bureau de location est ouvert au Théâtre Bellecour, de 10 heures à 5 heures.

Cabinet de consultations médicales gratuites tous les jours de 9 heures à 11 heures du matin, et de 6 heures à 8 heures du soir, 3 rue Dubois, au-dessus de la Grande pharmacie Saint-Antoine.

BOURSE DE PARIS

Du 28 mars 1883

3 1/2 % Franc.	83 85	Union	2675
3 1/2 % Amort.	84 05	Crédit	240
3 1/2 % Id.	84 05	Foncière	210
5 0/0 Franc.	118 42	Banque ott.	808
5 0/0 Italien.	90 85	Banq. autric.	615
3 0/0 Esp. az.	118 42	Banq. hongr.	650
5 0/0 Turc.	118 42	Autrichien.	697
5 0/0 Egypt.	118 42	Lombard.	811
B. de France	5280	Saragossa.	538
Crédit foncier	1487	Nord-Esp.	625
Crédit mobil.	580	Suez.	2720
Crédit lyonn.	765	Paris-L.-M.	1795
Mobilier esp.	556	Consolid.	104 3/4

BOURSE DE LYON

Du 28 mars 1883

3 1/2 % Franc.	83 75	Union	2675
3 1/2 % Amort.	84	Foncière	210
3 1/2 % Id.	84	Crédit	240
5 0/0 Franc.	118 20	Banque ott.	808
5 0/0 Italien.	90 25	Banq. autric.	615
3 0/0 Esp. az.	118 20	Banq. hongr.	650
5 0/0 Turc.	118 20	Autrichien.	697
5 0/0 Egypt.	118 20	Lombard.	811
B. de France	5280	Saragossa.	538
Crédit foncier	1487	Nord-Esp.	625
Crédit mobil.	580	Suez.	2720
Crédit lyonn.	765	Paris-L.-M.	1795
Mobilier esp.	556	Consolid.	104 3/4

CONDITION DES SOIES DE LYON

Bulletin du 28 avril 1882

NOMBRE	SOIES	ESPAGNE	PIEMONTE	ITALIE	BRONS	SYRIE	G. V.	CHINE	CAUCASE	JAPON	POIDS.
40 Org.	13	1	6	12	1	1	1	1	1	1	3560
43 Tra.	13	1	6	12	1	1	1	1	1	1	2709
53 Gré.	14	2	12	4	2	1	1	1	1	1	4434
6 Div.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1 Bob.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1 Lal.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
143	34	3	738	4	3	1	218	725	10403		

BALLOTS PESÉS											
2	Org.	1	1	1	1	1	1	1	1	50	
10	Tra.	1	2	1	1	1	1	6	1	62	
39	Grè.	2	1	1	1	1	1	20	115	195	
	Div.	1	1	1	1	1	1	1	1		
51		1	2	1	4	1	1	26	116	282	
Ballots condit. depuis le 1er du mois.										359	
Ballots passés depuis le 1er du mois.										469	

Ballots condit. depuis le 1^{er} du mois. 3538

Ballots pesés depuis le 1^{er} du mois. 14932

DÉPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Les élections municipales de Villefranche ont présenté un caractère inusité dans notre histoire.

Au premier tour de scrutin, aucun comité ne s'est constitué pour former une liste. Le Central, encore ahuri par le coup qu'il a reçu à sa dernière élection législative, n'a pas osé se montrer. L'Alliance républicaine est restée dans l'expectative, ne voulant pas se compromettre dans une élection qui était antipathique à la population et qui ne pouvait amener aucun changement dans le Conseil.

Il s'est cependant trouvé 123 électeurs sur les 3,385 inscrits, qui ont apporté dans l'urne les noms les plus bizarres avec des expressions très malines contre les vingt conseillers restant. Ceci indiquait suffisamment que l'opinion publique demandait la démission des conseillers en fonctions, et que les électeurs ne voulaient prendre part à aucun vote pour répliquer le Conseil.

Au deuxième tour de dimanche dernier, il s'est pourtant présenté sept candidats multicolores. Leurs noms ont été affichés le vendredi matin sans aucun programme. L'adhésion était si grande ? On ne peut le dire. Les candidats ont été choisis dans l'ombre et qu'ils ne se sont présentés dans aucune réunion d'électeurs, ni privée ni publique : ils sortaient de dessous terre, moitié, etc., etc.

Enfin, le jour des élections arrivé, 459 votants sur 3232 inscrits prirent part au vote et les sept candidats obtinrent de 374 voix à 398 !

Devant une telle manifestation, ces sept conseillers osèrent-ils siéger et prendre leur mandat au sérieux ? C'est ce que nous ignorons. Les uns disent qu'ils ont donné leur démission, les autres affirment qu'ils sont décidés à braver l'opinion publique et qu'ils... siégeront ! Prob. pudor !

LOIRE

Saint-Etienne. — On nous écrit :

Citoyen Rédacteur, Je viens vous remercier au nom du Syndicat des mineurs de la Loire d'avoir bien voulu insérer dans votre numéro du 25 avril notre protestation contre le bruit d'une grève en organisation et prête à éclater.

Malgré cette protestation des individus dont l'honneur rappelle les porteurs de médailles, les uns disent qu'ils ont donné leur démission, les autres affirment qu'ils sont décidés à braver l'opinion publique et qu'ils... siégeront ! Prob. pudor !

UN ELECTEUR.

C'est pourquoi le conseil de cette chambre m'a chargé de faire connaître aux mineurs soucieux de leurs intérêts qu'il était décidé à s'opposer, par toutes les voies de droit, à l'extension de ce bruit et à empêcher l'action par tous les moyens possibles.

Le syndicat des mineurs se déclare assez fort, aujourd'hui, pour mettre les fauteurs de désordre à la raison et déjouer les projets élaborés dans quelques salons directoriaux pour le plus grand bien des compagnies et le rabaissement profond des mineurs.

Agreez, citoyen rédacteur, nos remerciements bien sincères.

Michel RONDET, Secrétaire général des mineurs de la Loire.

DEUX CONFÉRENCES

Le citoyen Rondet nous prie d'annoncer les conférences suivantes qui auront lieu, savoir :

A Firminy, salle des Fêtes (Mairie), dimanche 30 courant, à 4 heures du soir.

A Chambon, vendredi, 1^{er} mai, à 7 heures 1/2 du soir, salle de la Justice de paix. Ces conférences seront faites, sous la présidence du citoyen Benoît Malon, rédacteur de l'Intransigeant, par les citoyens John

Labusquière et Allemane qui traiteront des questions sociales.

Pour la commission d'organisation : MICHEL, RONDET, BOUTEYRE.

LIBERTÉ, SOLIDARITÉ, JUSTICE

Samedi, salle du Cirque, à huit heures du soir, grand meeting public, sous la présidence de Benoît Malon.

Orateurs inscrits : ALLEMANE, et JON LABUSQUIÈRE, de Paris, CHALUMEAU, GODEFROY, JOLY de St-Etienne.

Ordre du jour :

Le socialisme et le parti ouvrier. Résolutions à prendre sur ce sujet.

Voici l'appel adressé par le comité d'organisation.

Citoyens,

Le comité d'organisation fait un pressant appel à tous les travailleurs ainsi qu'aux chambres syndicales, cercles ouvriers et groupes d'études sociales, et les prie d'assister au meeting, où des résolutions seront prises en vue d'activer le groupement socialiste et d'arriver à la constitution, en un parti, de tous les travailleurs qui veulent s'affranchir.

Prix unique : 15 cent. pour les frais de la conférence.

Dimanche 30 courant, à 6 heures précises du soir, au cercle de la Fraternité, à Saint-François, route de Saint-Chamend, maison Bonnard, grand concert-conférence au bénéfice des grévistes stéphanois.

La conférence sera faite par un conseiller municipal de la ville de Saint-Etienne.

Nous invitons les citoyens et citoyennes à assister à cette soirée, qui sera une des plus instructives et des plus amusantes que nous ayons eues jusqu'à ce jour.

Pour le cercle de la Fraternité, Les organisateurs :

BOUCHON, BOISSONNAT, BERGER, CHIEN HYDROPHOB.

L'agent de police Rolly a abattu ce matin, ayant été requis à cet effet, un chien présentant tous les symptômes de la rage et appartenant à M. Monier, rue St Louis. Il résulte de l'autopsie, que ce chien était bien enragé.

NOMINATIONS

Par décision de M. le ministre des finances, en date du 25 courant, ont été nommés receveurs-buralistes, à Villefontaine, M. Fauri, ancien receveur-buraliste, à Ignard (Saône-et-Loire), à Saint-Genest-Lerpt ; M. Ricard, ancien receveur principal des contributions indirectes.

Rive-de-Gier. — Le Syndicat des ouvriers métallurgistes de Rive-de-Gier annonce que l'assemblée générale de tous les adhérents doit avoir lieu dimanche, 30 avril, à une heure et demie du soir, au siège social, rue Vieille des Verchères, maison Desgranges.

L'ordre du jour étant celui-ci : Projet de fédération ; projet d'amitié ; renouvellement du Syndicat ; questions diverses. On recevra aussi des nouveaux adhérents.

Pour le Syndicat : Le secrétaire, MAGUARD.

Les ouvriers maçons, plâtriers, peintres, serruriers, ferblantiers, zingueurs, menuisiers, charpentiers, cimentiers, etc., qui voudraient adhérer à la chambre syndicale, sont informés qu'ils peuvent se faire inscrire les mardi et samedi de chaque semaine de 8 à 10 heures du soir, au siège social, rue Vieille des Verchères.

Les sociétaires qui n'auraient pas reçu leur livret, peuvent aller le retirer les mêmes jours aux mêmes heures.

Le secrétaire, DUPRÉ.

ISÈRE

ELECTION AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Grenoble. — Hier, dans la salle des anciennes facultés, a eu lieu une réunion des électeurs de la deuxième catégorie.

M. Gazet présidait, ayant comme assesseurs MM. Coquand et Couturier et comme secrétaire M. Jaquier. Après avoir discuté longuement le mandat à donner aux candidats, l'assemblée a désigné comme candidats, MM. Guy et Rochereau.

VELO-CLUB

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Vélo-Club grenoblois organise pour le lundi de la Pentecôte des courses de bicyclettes et de tricycles, au bénéfice des pauvres et de la société du patronage des apprentis.

Les plus forts coureurs de Paris, Genève, Lyon, Marseille, doivent prendre part à ces courses, qui promettent d'être des plus brillantes.

Les personnes qui veulent concourir peuvent se faire inscrire chez M. Auguste Berthoin, quai Perrière, 54.

SUSPENSION DU MAIRE DE ROUSSILLON

M. de Montolou, maire de Roussillon, vient d'être suspendu pour deux mois de ses fonctions pour avoir qualifié d'inique des actes du gouvernement.

MUSIQUES MILITAIRES

Les musiques militaires se feront entendre de 4 h. 1/2 à 6 h., à partir du premier mai prochain, au jardin de ville et sur la place de la Constitution.

EXCURSION PUBLIQUE

La Société des sciences naturelles du Sud-Est fera, dimanche, 30 avril, une excursion scientifique, dans les environs de Pollians.

Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de se rendre à la gare de Grenoble, à 6 heures du matin, où elles se muniront d'un billet d'aller et retour pour Pollians.

Il y aura, vers 10 heures, repos d'une heure à l'Albeuve.

Retour par Tullins, par le train arrivant à Grenoble à 9 heures 30 du soir.

Ces localités, peu visitées, sont intéressantes en botanique et en géologie.

DROME

Valence. — A 9 heures 30 du matin, comme le train de marchandises 1128 traversait la gare de Valence, le conducteur chef, M. Goujon, de Lyon, a eu la malheureuse idée d'en descendre avant qu'il eût été complètement arrêté.

Pour son malheur il est tombé d'une façon telle qu'il a eu les deux jambes écrasées ainsi que trois doigts de la main gauche.

Immédiatement, prévenu le médecin de la Compagnie est accouru et a prodigué au blessé les soins que nécessitait son état.

Placé ensuite dans une chambre de la gare, il a dû attendre la rapide n° 2 qui l'a ramené à la gare de Poirac, à 2 heures 30 du soir où l'attendait sa femme éplorée.

Par les soins de celle-ci, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

M. Goujon a 25 ans de service et aura droit à sa retraite au mois de juillet prochain.

COUR D'ASSISES DE LA DROME

Audience du vendredi 27 avril

L'accusé est un nommé Barjardet, âgé de 49 ans. Il est inculpé d'assassinat sur la personne du citoyen Garcin, qui habitait comme lui la commune de Piégord, arrondissement de Nyons.

Détail horrible : après avoir perpétré ce meurtre, Barjardet a pendu sa victime pour faire croire que celle-ci avait mis fin à ses jours par le suicide.

Une perquisition faite au domicile de l'accusé, a fait découvrir certains objets qui ont été reconnus pour avoir appartenu à Garcin.

Cette importante affaire durera deux jours. Trente-deux témoins seront entendus.

L'accusation est soutenue par M. Dumas, procureur de la République.

Me Belat, maire de Valence, est assis au banc de la défense.

Hier, le nommé V..., habitant le quartier de Montplaisir, s'est dans un accès de folie, tiré un coup de revolver dans la tête.

Le docteur n'a pu faire l'extraction de la balle.

L'état de V... est des plus graves.

ARDECHE

Privas. — Par arrêté de M. le préfet de l'Ardèche, la deuxième session ordinaire des conseils municipaux pour l'année 1883, s'ouvrira dans toutes les communes du département, le dimanche 7 mai prochain.

Cette session ne pourra durer plus de dix jours.

Le Conseil municipal de Tournon (Ardèche) a voté la somme de 200,000 fr. pour le lycée des filles.

Le conseil général de l'Ardèche a voté 50,000 fr.

Au mouvement de la population en France pour 1880 ; nous en extrayons ce qui suit en ce qui concerne l'Ardèche.

Le nombre de naissances est de 10,736, il se décompose de la manière suivante : Enfants légitimes, 5,343, sexe masculin ; 5,443, sexe féminin.

Enfants naturels : sexe masculin, 109 ; sexe féminin, 128.

Morts-nés, sexe masculin 312 ; sexe féminin, 323.

Décès. — Sexe masculin, 5,382 ; sexe féminin, 5,443.

L'excédant de naissances est de 415.

Le nombre de mariages est de 2,858.

SAONE-ET-LOIRE

CONCERT

Macon. — Dimanche prochain, 30 avril, la fanfare de Crèches, sous la direction de la Brigade, donnera un grand concert avec tombola chez M. Grandjean, restaurateur, avec le concours de plusieurs amateurs.

Voici le programme :

Première partie. — 1. Jeanne d'Arc, marche exécutée par la fanfare. — 2. Bébé militaire, chansonnette par M. P. — 3. Peine de cœur, romance par M. C. — 4. J'ai désolé, chansonnette de genre, par M. L. D. — 5. Minuit, chœur avec solo, pour voix de baryton. — 6. Duo sur la Somnambule, pour piano et violon. — 7. J'ai peur pas mettre la main dessus, chansonnette, par M. G. — 8. Réve de flamme, polka-mazurka, par la fanfare.

Deuxième partie. — 1. Paolo, pas redoublé, exécuté par la fanfare. — 2. Si j'étais fleur, romance comique par M. L. D. — 3. La bière et le vin, chanson bachique, par M. R. — 4. L'incomparable Fernando Blagamos, annonce par M. P. D. — 5. Grand Léo de la Basse du Chypre, par MM. S. et B. — 6. Le Portrait de Mimi, chansonnette de genre, par M. L. D. — 7. Sarcasme espagnol, chœur bouffe. — 8. L'Amitié, exécuté par la fanfare.

Les chants nationaux par la fanfare. Après le concert, tirage de la tombola. Le soir à 8 heures, grand bal.

ACTE DE PROBITÉ

Hier, le nommé Victor François-Marie Blaquier, âgé de 25 ans, artiste lyrique, né à Brignoles (Var), a trouvé, rue Municipale, une bourse contenant un billet de 100 francs et de la petite monnaie, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police et où la personne à qui elle appartenait est venue la réclamer.

ESCROQUERIE

Le nommé Jean-Claude Joly, âgé de 36 ans, perquerrin, aime à ce qu'il paraît, faire de bons diners sans que cela ne

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

Réserves : 80 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie

en ce moment

5 %	aux bons à échéance, à	2 ans.
4 %	id.	18 mois
3 %	id.	1 an
2 %	id.	6 mois
2 %	id.	3 mois
1 %	à l'argent remboursable à vue	

CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 120 millions de francs

Siège social, 16, rue La Pérolière, Paris

Les bureaux de la succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, à Lyon, sont transférés

Rue de la République, 19

Angle de la rue de la Bourse

BUREAUX AUXILIAIRES

A. Boulevard de la Croix-Rouge, 185.

B. Place du Pont, 3, Guillotière.

MALADIES DES FEMMES

Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi de la Ceinture FUY-LAURENT, bandagiste, 5, rue de la Bourse, Lyon. Utile grossesse et suites de couches

GUÉRISON radicale des **MALADIES de la peau, dartres, eczéma**, des affections récentes et anciennes, par l'Extrait de Salsepareille de la pharmacie LANGLADE, rue Thomassin, 3. — Consultations gratuites tous les jours.

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE

DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

Siège social, rue de Foy, 3

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements aux appels de fonds, souscriptions.

Ordres de Bourse.

Services spéciaux pour la Culture de la Vigne.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la

GAZETTE

AGRICOLE & VITICOLE

Journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.

On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue Mulet, 13

Prix : 3 francs par an

Dépôt de la gazette et des notices. Sirey de Bochet du Service de Lyon, 22, rue Lanterne.

VOS CHEVEUX ne tomberont plus si vous servez de la **Pommade cheveline** Ramognine qui en favorise la croissance, les fait repousser plus vite, et les rend plus abondants. On voit journellement les cheveux repousser à flot chez les personnes qui font usage de la **Pommade cheveline** pour leur toilette, elle fait disparaître les pellicules grasses et farineuses de la tête tout en donnant de la souplesse et du brillant à la chevelure qu'elle parfume agréablement. — Le pot, 2 fr., le demi-pot, 1 fr. 25. Envoi contre timbres-poste, 30 cent. en sus. — Dépôt à Lyon, Bunoz, pharmacien place St-Pierre, 4 ; à Montélimar, Brun, pharmacien ; à Saint-Etienne, pharmacie Delpy.

LANGUE ANGLAISE

M. MOLL, Professeur

LYON rue d'Algérie, 20 — 31^e Année

HYGIÈNE DU TEINT

Eclaircir le teint, polir la peau du visage, la raffermir si son tissu se relâche, et, par là, effacer ou retarder les rides, tel est le problème que résout, depuis trente-deux ans, le **Lait antihélique** ou **Lait Candès**.

Employé selon le cas (il y a une instruction), le lait dissipe, masque de grosseur, taches de rousseur, son, lentilles, hâle, efflorescences, gerçures, boutons, rougeurs, rugosités et autres altérations de la peau du visage qu'il rend et conserve claire, ferme et unie, coupée de trois quarts d'eau : c'est la meilleure des eaux de toilette.

CANDÈS et C^{ie}, boulevard St-Denis, 26, et chez les parfumeurs et coiffeurs.

L'ÉCHO VINICOLE

Organe de la production et du commerce des Vins

PARAISANT A LYON, LE DIMANCHE

Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux centres viticoles.

Prix de l'abonnement : 10 fr. par an.

Adresser les demandes d'abonnement à M. A. GODARD, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2 à Lyon.

MAISON D'ACCOUCHEMENT

TENUE PAR

Mme V. YVERNAT

3, rue Viret-Renversé (St-Georges) angle de la rue du Doyenné, Lyon

Préparation pour les Dames enceintes.

Chambres indépendantes

Solides, intelligentes et discrètes

Consultations

Prix Modérés

Connait l'Allemand

CALORIFÈRES AMÉRICAINS

RATHBONE SARD & C^{ie}

Agence et magasin de vente :

31 — rue Franklin — 31

LYON

Quatrième Année

LE COURRIER DU COMMERCE

Journal des Halles & Marchés

Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucre, Café, Huiles et Produits divers.

Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Huiles, Spiritueux, Sucre, Café, et Produits divers.

LE COURRIER DU COMMERCE

Paraissant à Lyon

Le Samedi et le Dimanche

Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.

Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.

Toutes les Informations du *Courrier du Commerce* sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.

On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à M.

A. GODARD, propriétaire-gérant, 31, rue Franklin, 31, angle de la rue de Bonnel, 2, angle de la Guillotière, Lyon.

Imprimerie de l'Écho Lyonnais, 31, rue Franklin, 31, Lyon.

M^{me} ANTONIA, somnambule au deuxième. Cabinet de 1 à 5 h.

TROUVÉ le 21 avril, paquet d'éventails et boutons, le réclamer à Ugon, rue Sainte-Elisabeth, 36

DÉPURATIF DU SANG

Le sirop concentré de Salsepareille QUET aine guérit toutes les maladies contagieuses : Dartres, Syphilis, Ulcères, Gonorrhées, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Douleurs, Gouttes, Rhumatismes, toutes les affections des humeurs, vices du sang, etc., etc. Ce médicament agit en toute saison et dispense des tisanes. — A Lyon, à la pharmacie QUET, rue de la Préfecture, 5. Dépôt à St-Etienne, pharmacie Didier, rue de la République, 5.

ON DEMANDE

à acheter un cheval de 6 à 7 ans, bai-brun ou cerise, taille 1m70. Adresser les offres à l'Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, sous le n° 3022.

Des boissons gazeuses. Guide manuel du fabricant, 1 volume grand in 8, illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitantes, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur Hermann Lachapelle, 144, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires.

AMER PICON

M. Cl. Favrot, négociant, 8, rue Suchet, à Lyon, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il est toujours l'unique dépositaire de l'**Amer Picon** pour Lyon et le département du Rhône, et que nul autre que lui ne peut se présenter comme agent ou dépositaire de la maison A. PICON.

SANS INJECTIONS NI MERCURE. On guérit, guérit rapidement.

MALADIES SECRÈTES

Consultations tous les jours, de 3 à 5 h. ; gratuites de 5 à 7 h. Rue Cuvier, 15, Lyon. Correspondance.

INJECTION BARRAJA

remède infailible. Seule et unique au monde guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix, 4 fr. Coura Lafayette, 118, Lyon.

Belle Écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume.

Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

LEÇONS A DOMICILE

à 2 fr. le cachet

S'adresser à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort, s. n° 2929.

A VENDRE

on à louer

BELLE PROPRIÉTÉ

CLOSE DE MURS

Composant Pré, Jardin, Vigne et Maison d'un étage

Située à Brindas, hameau du Goud

S'adresser à M. BENOIT, au Goud.

AU SOUVENIR DE BÉRANGER

47, Rue de la République (en face de la Maison des Deux Passages)

CHOIX CONSIDÉRABLE DE VÊTEMENTS D'ENFANTS

Depuis 5 francs

PASTILLES INDIENNES DU DOCTEUR WILSON

souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catarrhe pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx.

Dépôt général : pharmacie LÉON BERTRAND, 55, place de la République. Détail : Pharmacie Saint-Pothin, rue Bugeaud, 21 ; pharmacie Busset, rue Saint-Alexandre, à Saint-Just ; pharmacie Boyssonnet, cours de Broches ; pharmacie Centrale ; pharm. Vial, à Vaise.

A GRENOBLE : Pharmacie Chatrouse et Marcel ; à Saint-Etienne, pharmacie Seigle, rue du Foy, 4.

Une Maison qui attire en ce moment l'attention de TOUT LYON

Et des Départements environnants

est la **GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE** qui, en quelques mois seulement, a su gagner l'estime et la confiance de toute la ville et y a pris le premier rang. Ce véritable succès n'est certainement dû qu'à la bonne tenue de cette maison, à la confection consciencieuse des préparations et à l'empressement du personnel à servir vite et bien les nombreux clients qui, à certaines heures, envahissent littéralement cet établissement sans rival. Toutes les ordonnances préparées sous la surveillance assidue de M. PÉTRUS ROCHAT, pharmacien de la Faculté de médecine et de pharmacie de Lyon, et propriétaire de cette maison, sont garanties et vendues avec une différence de près de moitié avec les autres pharmacies. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à lui accorder toute leur confiance. Eau d'Hunyadi Janos 0,60 c. la bouteille. Fer Bravais, 3 fr. 50 le grand flacon. Tous les thés purgatifs à 0,90 c. la boîte. Rabais importants sur toutes les spécialités et toutes les eaux minérales. 24, rue Mercière et rue Dubois, 3 (près le quai Saint-Antoine).

GRANDE PHARMACIE SAINT-ANTOINE

AGENCE DE PUBLICITE V^o FOURNIER

SUCCURSALE
SAINT-ETIENNE
6, rue St-Catherine

CORRESPONDANT DE L'AGENCE HAVAS
LYON — 14, Rue Confort — LYON

SUCCURSALE
GRENOBLE
Passage Taitelère

Les Annonces & Réclames des Journaux ci-dessous sont reçues exclusivement à l'Agence

Lyon : Progrès — Saint public — Décentralisation — Petit Lyonnais — Lyon-Républicain — Nouvelliste — République du Rhône — Réveil Lyonnais — Renaissance — Soleil — Moniteur des soies — Bulletin du Moniteur des Soies — Courrier du Commerce — Echo vinicole — Lyon horticole — Gazette agricole — Monde agricole — Journal de Médecine vétérinaire et de Zootechnie — Construction Lyonnaise.

Saint-Etienne : Mémorial de la Loire — Moniteur de la Loire — Journal de Saint-Etienne — Le Petit Stéphanois.

Rhône : Avenir roannais.

Grenoble : Impartial des Alpes — Courrier du Dauphiné — Petit Dauphinois.

Vienne : Journal de Vienne.

Bourgois : Indicateur.

Sont reçues aux mêmes Bureaux les Annonces pour tous les Journaux français et étrangers

Agent exclusif des principaux journaux suisses pour le Centre, l'Est et la Région du Jura

Allevard : Gazette d'Allevard.

Mâcon : Journal de Saône-et-Loire.

Chalon-sur-Saône : Courrier de Saône-et-Loire.

Tournus : Journal de Tournus.

Bourg : Progrès de l'Ain — Courrier de l'Ain — Journal de l'Ain.

Trévoux : Journal.

Mantua : Abeille.

MAISON DE LA

BELLE JARDINIÈRE

DIE PARIS

Succursale à LYON, rue Saint-Pierre, 25
PRÈS DES TERREUX

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES JEUNES GENS & ENFANTS

Lony Lony